

4392

Club du Sahel



LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES ET DU BETAIL

AU BURKINA FASO

DANS LE CONTEXTE REGIONAL

Eléments de synthèse

SAH/D(98)485
Septembre 1998

Diffusion générale

OCDE

*Organisation de Coopération
et de Développement Economiques*

OECD

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33) 67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichigaya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-3269 3201

Amérique du Nord

Équipe ISAO - Université Laval
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)
SAINTE-Foy, QUE. G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418) 656 5448

Afrique

RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Télifax : (33-1) 45-24-90-31

LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES ET DU BETAIL
AU BURKINA FASO
DANS LE CONTEXTE REGIONAL

Eléments de synthèse

J. Egg, JJ. Gabas, B. Ki-Zerbo, V. Ancey, K. Traoré

Ensemble des publications liées à l'étude sur la hausse des prix des céréales et du bétail au Burkina Faso

- La hausse des prix des céréales et du bétail au Burkina Faso dans le contexte régional : éléments de synthèse, SAH/D(98)485, septembre 1998
- La hausse des prix des céréales au Burkina Faso : constats et analyse des changements institutionnels, B. Ki-Zerbo, SAH/D(98)486, octobre 1998
- Consommation alimentaire urbaine et hausse des prix à Ouagadougou, B. Ki-Zerbo et V. Ancey, SAH/D(98)487, octobre 1998
- La hausse des prix du bétail et l'économie de l'élevage au Burkina Faso, V. Ancey, SAH/D(98)488, octobre 1998

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	3
2. LE CONSTAT DE LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES ET DU BETAIL.....	6
2.1. LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES.....	6
2.2. LA HAUSSE DES PRIX DU BETAIL ET DE LA VIANDE AU BURKINA FASO	9
2.3. CONCLUSION PARTIELLE	10
3. L'ANALYSE DE LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES AU BURKINA FASO	11
3.1. LES CHANGEMENTS DANS LES COMPOSANTES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE.....	11
3.1.1. Analyse de l'offre	11
3.1.2. Analyse de la demande.....	12
3.2. LES CHANGEMENTS DANS LES COMPORTEMENTS DES ACTEURS.....	13
3.2.1. <i>Les consommateurs</i>	13
3.2.2. <i>Les producteurs</i>	14
3.2.3. <i>Les commerçants</i>	15
3.2.4. <i>L'Etat</i>	15
4. LES IMPLICATIONS POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE	16
4.1. SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE A COURT TERME.....	16
4.2. SUR LA QUESTION DE L'INTENSIFICATION ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE.....	17
5. CONCLUSION.....	18

1. INTRODUCTION

- OBJECTIF DE L'ETUDE

Lors de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel du CILSS-Club du Sahel/OCDE, en novembre 1996, les participants se sont interrogés sur la hausse des prix des céréales en Afrique de l'Ouest et ses conséquences sur la sécurité alimentaire. Il a été recommandé de réunir des éléments pour éclairer cette question.

L'interrogation s'appuie sur deux principales observations :

Les prix des céréales ont augmenté de manière importante depuis 1995. Ils pourraient avoir franchi un palier, c'est-à-dire avoir atteint un seuil en dessous duquel ils ne descendraient plus en cas de bonnes récoltes (du court au moyen terme).

Ce palier franchi dans l'évolution des prix permettrait d'enclencher le cercle vertueux de l'intensification de la production de céréales qui devrait conduire progressivement à la baisse des prix à la consommation. Que cette hypothèse se vérifie ou non à terme, la hausse des prix pose dans l'immédiat des problèmes d'accès aux consommateurs à faibles revenus.

- La hausse des prix des céréales constatée dans tous les pays sahéliens est observée aussi dans les pays côtiers. Un mouvement de rapprochement des prix à l'échelle régionale de l'Afrique de l'Ouest et du centre semble engagé.

Cette évolution traduit, à grande échelle, une augmentation des quantités échangées ou une amélioration de la fluidité des échanges : autrement dit, l'intégration des marchés s'approfondit, le marché s'élargit géographiquement. Toutefois, dans le même temps, il semble que sous l'effet de la crise économique, de nombreux acteurs sont exclus du marché ou privilégient l'approvisionnement « hors marché » (achats à conditions préférentielles, échanges au sein de réseaux familiaux et sociaux...)

Quelles conclusions peut-on tirer de cette évolution pour les politiques de sécurité alimentaire et, plus précisément pour la prévention des crises et l'orientation des systèmes d'information ?

La présente étude souhaite fournir des éléments pour cette réflexion. Elle s'attache dans un premier temps à établir le constat de la hausse des prix des céréales dans ses différentes dimensions. En prenant le cas d'un pays, le Burkina Faso, elle analyse ensuite les causes de celle-ci puis, en conclusion, elle discute de ses implications. Le choix de ce pays s'explique notamment par le fait qu'il n'a pas été analysé dans la première publication de synthèse de l'étude PRISAS/Institut du Sahel.

- LES TRAVAUX EXISTANTS EN MATIERE D'ANALYSE DES PRIX

L'impact de la dévaluation du franc CFA sur les prix des céréales et, plus largement, sur la production, les échanges et la consommation de céréales dans les pays du Sahel, a été appréhendé de différentes manières. De façon schématique, on peut distinguer :

a) l'approche macro-économique par les indices de prix : établis à partir de relevés de prix à la consommation dans les capitales par les Instituts nationaux de statiques, ces indices permettent de suivre l'évolution de l'inflation et d'analyser les prix relatifs. Les travaux de la Caisse Française de Développement (CFD) fournissent cette analyse pour l'ensemble des pays de la zone franc. Ils sont en passe d'être relayés par AFRISTAT et l'UEMOA, avec de nouvelles définitions des indices de prix.

b) l'approche sectorielle des prix relatifs : elle s'appuie avant tout sur les données des SIM (Systèmes d'information sur les marchés céréaliers) qui portent sur un large échantillon de marchés et permettent de spécifier les prix à différents niveaux.

L'étude du PRISAS/Institut du Sahel (Tefft, Yade, Chouin, 1996) sur les effets de la dévaluation sur les prix, les revenus et la sécurité alimentaire utilise cette approche dans la partie consacrée aux céréales, les autres parties étant traitées selon une approche macro-économique. L'analyse qui porte sur quatre pays (Mali, Niger, Sénégal et Tchad), avec des données sur les prix jusqu'au troisième trimestre 1995 permet de tirer notamment les conclusions suivantes :

- Le niveau du prix des céréales sèches a fortement augmenté, surtout au Sénégal et au Mali. Cette augmentation ne correspond pas à une baisse de production de céréales. Comparé à un trend de baisse des prix des céréales avant la dévaluation, les prix post-dévaluation sont orientés à la hausse.
- La comparaison des prix sur les marchés de production et les marchés de consommation amène à conclure que les marges de commercialisation ont baissé, alors qu'elles auraient dû augmenter sous l'effet de la hausse des coûts de transport, et que les producteurs voient leur situation s'améliorer.
- Le prix relatif du riz a baissé par rapport au prix du mil et du sorgho à Dakar et Bamako, il a par contre augmenté à Niamey et N'Djamena.

c) l'approche micro-économique du comportement des acteurs : elle est mise en œuvre au moyen d'enquêtes sur les ménages urbains (consommateurs) ou ruraux (producteurs et consommateurs) ou sur les acteurs du commerce ou de la transformation. On peut distinguer schématiquement trois types d'enquêtes :

- les enquêtes budget-consommation basées sur le recueil de séries de données quantitatives et des échantillons statistiques. Cette méthode assez lourde, nécessitant une période d'observation relativement longue est peu adaptée pour étudier l'impact d'un phénomène récent comme celui de la dévaluation du franc CFA. En disposant de données sur les années précédentes, on peut dans un premier temps simuler les effets de la dévaluation, toutes choses restant égales par ailleurs (voir par exemple dans le cas du Sénégal : Kelly, Reardon, Diagana et Fall, 1995).
- les enquêtes de reconnaissance rapide, conduites à partir de questions ciblées sur un échantillon représentatif. Dans le cadre du programme PRISAS, une étude de ce type a été conduite au Mali pour apprécier les changements dans la consommation alimentaire des Bamakois (Singaré, Camara, Teme et Sanogo, 1997). Le questionnaire portait sur la dépense des ménages en mars et avril 1996 et à la même période, en 1993.
- les enquêtes qualitatives, menées à l'aide d'un guide d'entretien sur un échantillon non aléatoire, ont pour objet de préciser la nature des changements de comportement des acteurs et d'identifier les facteurs explicatifs.

- APPROCHE RETENUE DANS L'ETUDE

En privilégiant cette dernière approche, la présente étude se positionne de manière complémentaire aux travaux mentionnés ci-dessus. Elle met l'accent sur l'analyse des causes de la hausse des prix des céréales en essayant de cerner (qualitativement) les changements de comportement des acteurs dans un environnement institutionnel. Dans cet environnement, les règles du jeu ont été profondément modifiées : libéralisation du marché céréalier, restructuration de la filière coton, dévaluation du franc CFA... Par ailleurs, cette étude se propose d'élargir l'analyse en prenant en compte la problématique de l'élevage.

Pour cela, l'étude se base :

- ⇒ Sur une analyse régionale des prix des céréales ayant pour objectif de vérifier l'hypothèse de la hausse concomitante des prix à l'échelle de l'Afrique de l'ouest et du centre. Cinq pays ont été étudiés : Bénin, Burkina Faso, Niger, Sénégal et Tchad. Les données proviennent des Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) et concernent les prix des principales céréales (mil-sorgho et maïs) sur les marchés ruraux et urbains¹. Elles sont traitées selon des méthodes statistiques identiques quels que soient les pays, de manière à ce que les comparaisons soient pertinentes ;
- ⇒ Sur une enquête qualitative « consommateurs » visant à comprendre les changements dans les pratiques d'approvisionnement (achat sur le marché, approvisionnement préférentiel, échanges villes-campagnes...), dans les pratiques de consommation (fréquence des repas, substitutions entre les plats,...) et dans les sources de revenus des ménages ;
- ⇒ Sur une enquête qualitative « producteurs » ayant pour objectif de cerner les changements dans les stratégies de mise en marché dans les zones de production cotonnières, potentiellement excédentaires en céréales (arbitrages entre produits et entre utilisations des céréales)² ;
- ⇒ Sur une enquête qualitative « commerçants » dans les centres de regroupements et d'acteurs de la commercialisation dans le Nord (banques de céréales, ONG...) visant à appréhender les changements dans la structure du marché : arrivée de nouveaux acteurs (grands commerçants, employés de la fonction publique licenciés...), connexion avec les marchés des pays voisins, intégration des marchés du Nord. Ce travail a été mené en relation avec une étude du SIM pour le compte du Secrétariat Permanent pour la Coordination de la Politique Céréalière (SPCPC, Ministère de l'agriculture et des ressources animales) ;
- ⇒ Enfin, sur une enquête sur la hausse des prix du bétail et de la viande au Burkina Faso. A l'aide d'entretiens avec des cadres et des professionnels du secteur, cette étude dresse le constat de la hausse des prix, ses causes et conséquences pour l'économie de l'élevage.

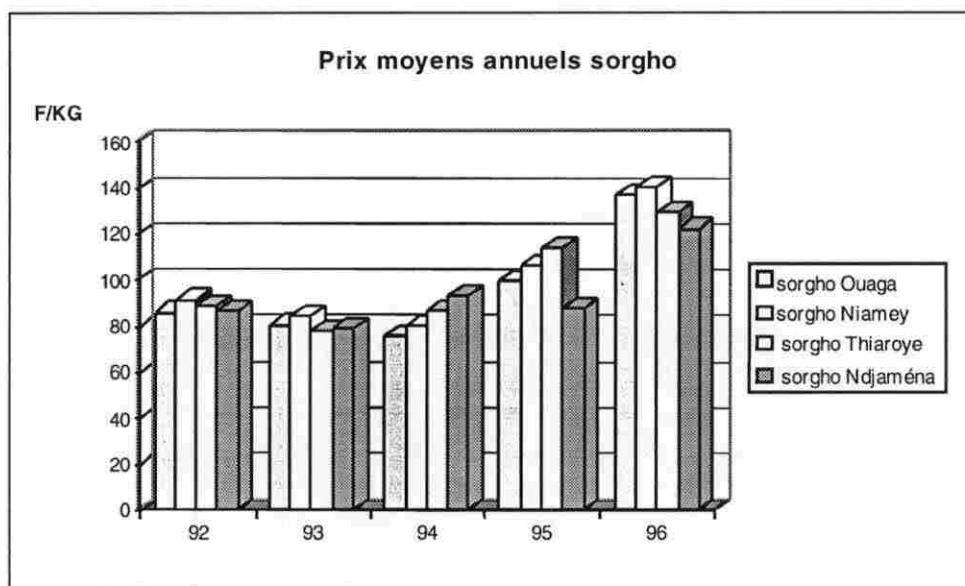
¹ La base de données sur les prix obtenue dans le cadre de ce travail est à la disposition des membres du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires.

² Cette enquête a été réalisée en coordination avec le CEDRES/Université de Ouagadougou.

2. LE CONSTAT DE LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES ET DU BETAIL

LE CONSTAT REGIONAL

Trois conclusions principales ressortent de l'analyse menée sur cinq pays de la zone franc, dont quatre pays du CILSS (Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad) et un pays côtier (Bénin). En premier lieu, quel que soit le pays considéré, la dévaluation a eu un impact sur les prix des céréales à la production et à la consommation. La hausse est donc un phénomène général sur plusieurs pays qui a eu lieu aux mêmes périodes.

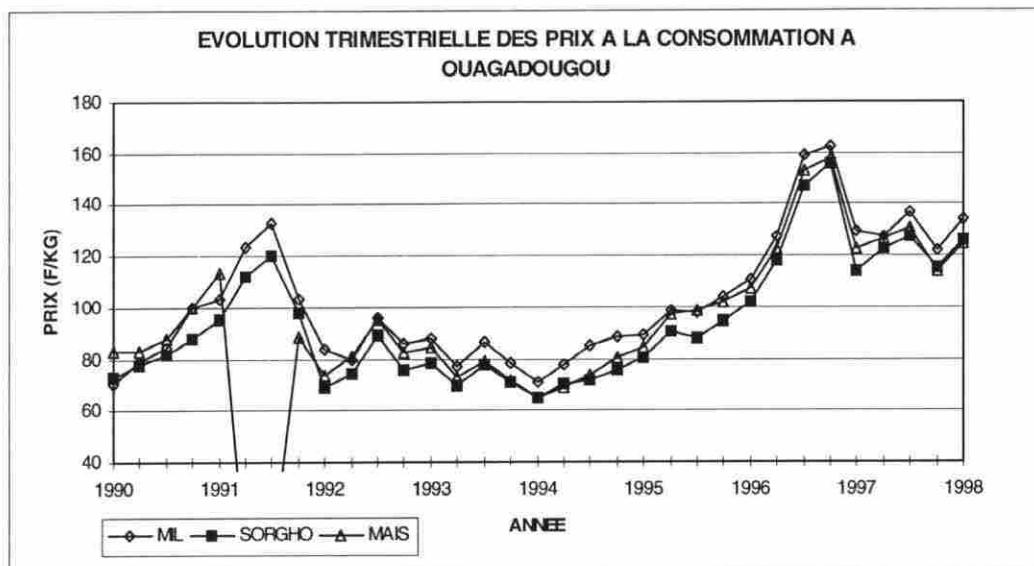


Source : Travaux de Kalifa Traoré sur l'analyse des prix des céréales à l'échelle régionale, d'après les données SIM.

En second lieu, il apparaît que cette hausse est plus sensible sur les marchés ruraux que sur les marchés urbains de consommation. De plus, depuis 1992 les écarts entre prix producteur et prix consommateur n'ont pas augmenté de manière significative ; la hausse des prix n'est pas due à une hausse des marges des commerçants. Enfin, et bien qu'il soit prématuré de faire une quelconque prévision, il semble que l'on entre dans une période de moindre turbulence que celle qui caractérise les années 1995 et 1996, mais aussi dans une période où les prix ne diminueront pas et ne retrouveront pas les niveaux d'avant 1995 ; une sorte de palier a été franchi.

2.1. LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES

La hausse des prix de l'ensemble des céréales est un phénomène observé sur tous les marchés du Burkina Faso depuis les années 1994-95 qui recouvre toutefois des différences significatives selon les régions et selon les types de céréales.



En comparant la moyenne des prix des années 1992-94 et 1995-97, on aboutit au gradient suivant :

- la plus forte hausse des prix quelles que soient les céréales s'observe en zone excédentaire. Par exemple, dans la région de Solenzo les prix producteurs sont passés en moyenne pour l'ensemble des céréales de 37 FCFA/kg à 71 FCFA/kg, soit une hausse légèrement inférieure à 100%.
- Une croissance d'environ 60% sur la même période s'observe sur les marchés de Dédougou (zone excédentaire) et Ouahigouya (déficitaire). Ce sont des marchés géographiquement centraux de regroupement et de transit.
- Sur les marchés de Kaya et de Pouytenga, la hausse des prix à la consommation n'est que d'environ 30 à 40%.
- Enfin, sur le marché de Ouagadougou, la croissance est d'environ 50%.

Si ces hausses observées concernent l'ensemble des céréales (maïs, mil, sorgho), sur certains marchés, des hausses d'une ampleur nettement plus importante ont été observées ponctuellement, comme dans le cas du maïs à Dédougou ou du sorgho à Banfora.

Ces différences spatiales n'ont pas de chronologie temporelle bien nette. Statistiquement, il n'a pas été établi qu'une hausse dans telle région était antérieure à une autre dans telle autre région. On ne constate donc pas de phénomène de transmission de ces hausses.

En comparant l'écart entre les prix à la consommation et à la production depuis la période 1992-94, on constate une certaine stabilité voire même, selon les années et les céréales, une certaine diminution ; donc la hausse des prix à la consommation ne s'explique pas par l'augmentation des marges des commerçants. Ici l'analyse confirme le constat de l'étude PRISAS/INSAH.

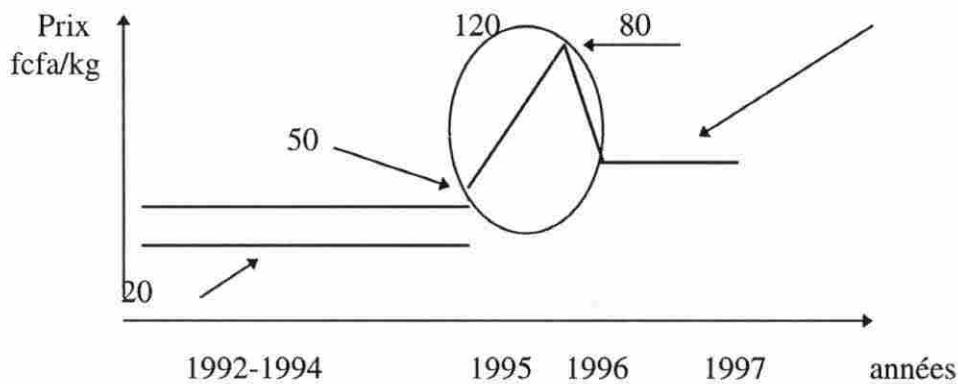
Les observations ci-dessus concernent des moyennes annuelles. Or, d'importantes fluctuations entre les périodes de soudure et de récolte sont à prendre en compte. Si, jusqu'en 1994-95 on constatait une assez bonne corrélation entre la production agricole et les prix post-récolte, celle-ci s'estompe depuis. Quelques éléments semblent expliquer ce changement : les récoltes sont plus tardives et la répercussion sur les prix ne se fait pas en décembre-janvier comme pour les autres années, mais plutôt en février ; il s'agit donc en premier lieu d'un effet statistique. Mais ce

décalage dans la récolte entraîne une pression plus forte de la demande qui fait monter les prix. De plus, il incite les producteurs à ne plus brader leurs céréales comme par le passé : constatant qu'aux prix de soudure il y a une demande, les producteurs ont tendance à prendre ce prix comme référence.

Cette hausse des prix est-elle conjoncturelle ? Marque-t-elle le début d'une période turbulente à l'image de celle observée en 1995 et 1996 ? Bien qu'il soit encore trop tôt pour affirmer une tendance, il semble que la hausse du prix des céréales en 1997 se stabilise par rapport à l'année antérieure. Il n'y a pas de poursuite du mouvement à la hausse mais pas non plus de diminution des prix en francs courants.

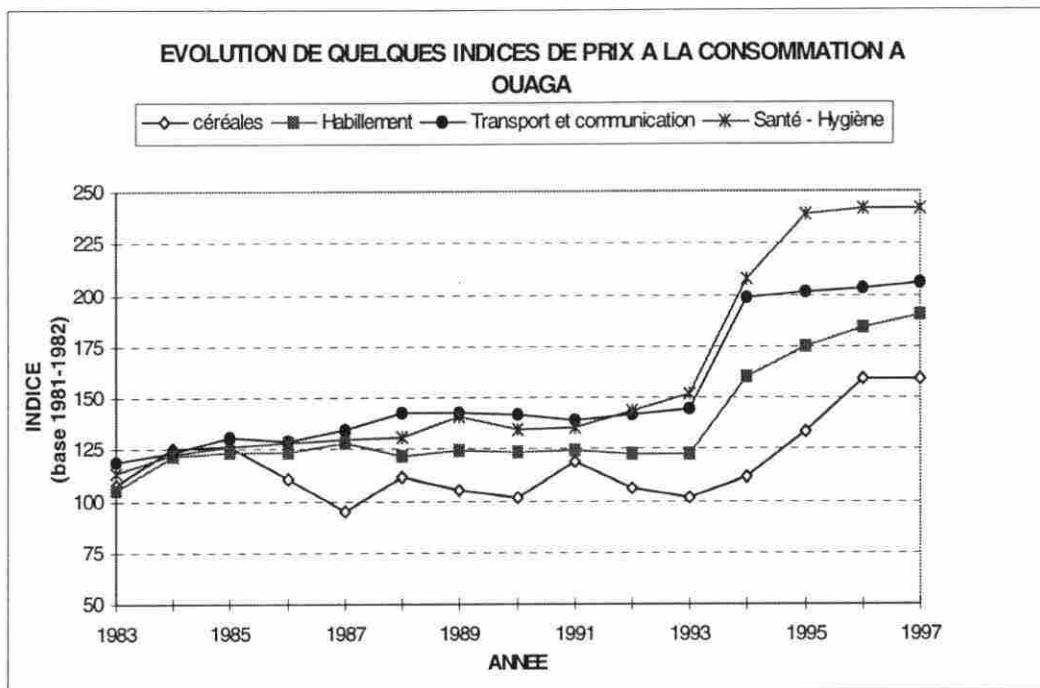
Le graphique suivant illustre le comportement des prix à la production sur le marché de Solenzo. Si, en 1995 et 1996 la perturbation est forte, il semble qu'en 1997 une certaine stabilisation apparaisse. Le comportement de cette variable prix se retrouve sur l'ensemble des marchés étudiés, aussi bien de production que de consommation. Il est fort probable que les prix plancher ne retrouveront plus dans les années qui viennent leur niveau d'avant 1995. En ce sens un palier a été franchi, sans que l'on puisse préjuger de l'amplitude de la fluctuation des prix à l'avenir.

EVOLUTION DES PRIX DES CEREALES A SOLENZO



Cette hausse des prix des céréales s'inscrit dans la hausse de l'indice général des prix à la consommation calculé par l'INSD. La part de la consommation alimentaire est importante (39%) dans le calcul de l'indice, et la part de la consommation consacrée aux céréales est majoritaire (52%). Toutefois, la hausse des prix des céréales a un comportement temporel singulier par rapport à l'indice général des prix à la consommation.

L'indice des prix des céréales ne suit pas la chronologie de la tendance inflationniste. L'indice des prix à la consommation subit une forte hausse en 1994, suite à la dévaluation du FCFA d'environ 31 points d'indice pour ensuite se ralentir, l'indice n'augmentant en 1997 que de 2% par rapport à 1996. L'indice des prix des céréales augmente nettement moins en 1994 que l'inflation mais poursuit son augmentation en 1995 et 1996. Cette augmentation limitée en 1994 est essentiellement due à la hausse du prix du riz importé (+ 24% en janvier 1994), laquelle s'est poursuivie en mars 1995 (+ 19%). La transmission de l'inflation sur les produits céréaliers non échangeables a été décalée d'une année. Les prix de l'habillement, des transports, les soins de santé ayant augmenté, on peut émettre l'hypothèse que cette hausse des céréales comble partiellement, la perte de pouvoir d'achat (cf. paragraphes suivants sur l'analyse de la hausse des prix).



2.2. LA HAUSSE DES PRIX DU BETAIL ET DE LA VIANDE AU BURKINA FASO

La dévaluation du franc CFA de janvier 1994 déclenche une hausse brutale des prix du bétail sur les marchés du Burkina Faso, en particulier des animaux d'exportation comme les taureaux. L'augmentation du prix du bétail est plus élevée que celle de la viande, elle-même plafonnée par la réduction de pouvoir d'achat des consommateurs. Ces augmentations ont été plus précoces que celles observées sur les céréales.

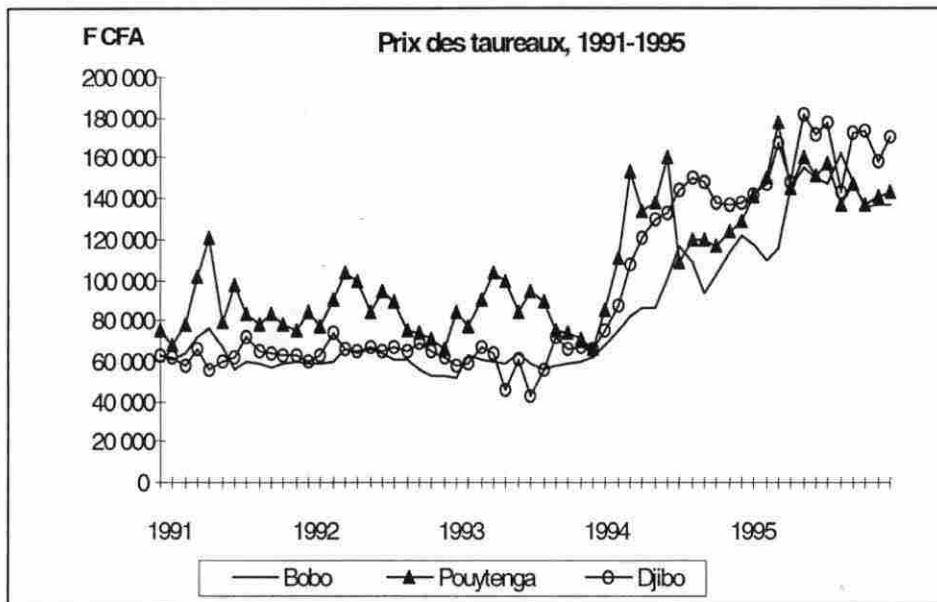
Un lien fort entre l'offre commercialisée du Burkina Faso et la demande côtière est suggéré par une succession de facteurs :

- la relance des exportations de bovins vers la Côte d'Ivoire après une mesure ivoirienne de politique commerciale en 1993,
- l'afflux des opérateurs côtiers sur les marchés sahéliens de production après la dévaluation,
- la réorientation des flux vers le Ghana lorsque la dévaluation du FCFA a amélioré la compétitivité du bétail sur les marchés hors zone, puis,
- une nouvelle réorientation des flux vers la Côte d'Ivoire, après les dévaluations progressives de la monnaie ghanéenne, et au fur et à mesure de la reprise économique constatée en Côte d'Ivoire.

En revanche, l'offre commercialisée du bétail bovin semble moins stimulée par la demande nationale : les abattages et la consommation de viande ont diminué ou stagné au Burkina depuis 1994.

Des limites à l'offre apparaissent dès 1996 avec une rétraction des exportations malgré une forte demande persistante en Côte d'Ivoire jusqu'en 1998. Le niveau des exportations reste toutefois supérieur à celui du début des années 90.

Dans un premier temps l'augmentation des prix du bétail dans les pays côtiers s'est révélée inférieure aux prévisions basées sur l'hypothèse d'une transmission mécanique des coûts, alors qu'au Sahel cette augmentation a été supérieure aux prévisions. Les éleveurs ont été pendant cette période les principaux bénéficiaires de la hausse des cours. Par la suite, les intermédiaires ont progressivement reconstitué leurs marges, avec la hausse des cours du bétail en Côte d'Ivoire.



2.3. CONCLUSION PARTIELLE

Alors que la période immédiate après la dévaluation pouvait laisser penser que les céréales n'augmenteraient que modérément, les années suivantes ont été marquées par de fortes hausses. Ainsi, contrairement au schéma théorique de la dévaluation, le bien non échangeable voit ses prix augmenter de façon importante. Quelles sont les causes de cette hausse des prix ? Comment les acteurs ont-ils réagi aux nombreux changements dans les règles du jeu des échanges céréaliers ? Ces questions feront l'objet du chapitre suivant.

Concernant le bétail et la viande, le comportement de la variable prix semble davantage conforme aux effets attendus. Une forte hausse de la demande des pays côtiers s'est traduite par une croissance nette des exportations de bétail du Burkina Faso. Toutefois ce mouvement n'a été qu'éphémère. La baisse du pouvoir d'achat s'est répercutee sur la consommation de viande des ménages, comme le montre la baisse des abattages au Burkina, et comme le confirme l'enquête auprès des consommateurs.

En 1997, les cours du bétail sont stables au Burkina et la viande est à Ouagadougou la moins chère de la région avec celle de N'Djamena. En revanche, les cours du bétail augmentent sur les marchés côtiers.

Rien n'indique le déclenchement de l'intensification de l'élevage dans les systèmes de production agro-pastoraux du Burkina Faso, soumis à de sévères contraintes foncières et écologiques, et orientés en priorité vers la minimisation de ces risques.

3. L'ANALYSE DE LA HAUSSE DES PRIX DES CEREALES AU BURKINA FASO

Plusieurs causes ou événements concourent à l'explication de la hausse générale des prix des céréales. Ceux-ci concernent d'une part les changements dans les composantes de l'offre et de la demande et d'autre part les changements dans les comportements des acteurs.

3.1. LES CHANGEMENTS DANS LES COMPOSANTES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

3.1.1. Analyse de l'offre

A) Y a-t-il une baisse significative de la production de céréales ?

Globalement pour l'ensemble des céréales on ne constate pas de baisse très nette de la production totale. En 1995, une baisse de production de maïs semble se répercuter sur l'ensemble des prix des céréales.

B) Constate-t-on un tassement de l'offre intérieure commercialisée de céréales ?

Deux facteurs semblent conforter l'hypothèse d'un tassement de l'offre commercialisable qui pourrait en partie expliquer la hausse des prix : la reconstitution des stocks paysans, les rapports entre les céréales et les autres cultures, enfin la hausse des coûts de production.

- ◊ En 1994-95, on constate une reconstitution des stocks paysans réduisant l'offre commercialisable. Cette situation s'est retrouvée pour le mil et le maïs en 1995-96.
- ◊ Le comportement des prix des céréales doit être analysé en rapport avec les autres spéculations, notamment le coton. En effet, il semble que la restructuration de la filière coton depuis 1994 ait joué un rôle significatif dans le changement de comportement des producteurs dans la mise en marché des céréales. La modification des dates et délais de paiement du coton aux producteurs a réduit leur contrainte de liquidités pour faire face à leurs besoins. Leur pouvoir de négociation à la vente des céréales s'en trouve renforcé et la rétention de l'offre joue à son tour sur le niveau des prix.

C) La hausse des coûts de production expliquerait-elle en partie la hausse des prix des céréales ?

Concernant le maïs, la hausse des coûts des engrains a eu un effet certain sur les prix de production. Mais les marchés des céréales n'étant pas « étanches » cette hausse sur le maïs s'est répercutée sur les autres céréales sans qu'il y ait eu d'effet direct mécanique de la hausse du coût des engrains sur le mil ou le sorgho.

D) Constate-t-on une baisse des importations commerciales et de l'aide alimentaire ?

Les importations commerciales de riz et de blé sont relativement stables depuis 1994. L'aide alimentaire essentiellement en mil-sorgho n'enregistre pas non plus d'importantes fluctuations au cours de cette période.

En conclusion, deux principales composantes de l'offre semblent contribuer à expliquer cette hausse des prix. Si la diminution de l'offre globale de céréales n'explique pas cette hausse des prix, les baisses de production de certaines céréales, certaines années se répercutent sur les prix de toutes les céréales. Quant à l'offre commercialisée de céréales sèches au niveau intérieur du Burkina Faso celle-ci se tasserait essentiellement à cause des changements dans les modes de rémunération des autres spéculations, notamment le coton.

3.1.2. Analyse de la demande

Une tension sur les prix est due aussi à une série de changements au niveau de la demande provenant des zones urbaines, des pays voisins, des zones déficitaires et d'un appel d'offre de reconstitution du SNS.

A) La demande urbaine s'est-elle accrue ?

Un des principaux effets attendus de la dévaluation était l'augmentation de la demande en céréales sèches en substitution à la consommation de riz importé. Or, l'enquête consommation menée dans le cadre de cette étude montre que cette substitution n'est pas très forte comparée à celles qui s'opèrent sur la viande ou sur l'huile. Ensuite, les commerçants enquêtés mentionnent une certaine augmentation de la demande (sans que la quantification soit possible) en maïs, mais de la part des fonctionnaires seulement. Enfin, une dernière source de variation de la demande proviendrait des transformateurs de maïs.

Ces trois composantes de la demande urbaine ne semblent toutefois pas suffisantes pour expliquer cette hausse des prix des céréales.

B) Les exportations régionales marquent-elles une certaine croissance ?

Bien que la quantification des flux soit difficile, les enquêtes montrent une croissance des exportations de maïs vers le Bénin en 1995-96 et 1996-97 et vers le Ghana principalement en 1996-97, une croissance de mil-sorgho vers le Mali en 1995-96 et de sorgho vers la Côte d'Ivoire en 1995-96 et 1996-97.

Plusieurs raisons expliquent cette demande croissante des pays côtiers. Dans le cas du Bénin, l'augmentation de la production de coton s'est faite au détriment des céréales d'où une pression de la demande qui s'est répercutée sur le Burkina Faso. Dans le cas du Ghana, les céréales de la zone franc ont vu leur compétitivité nettement s'améliorer. C'est en particulier le cas du Burkina Faso qui enregistrait déjà avant la dévaluation, les prix des céréales à la production les plus bas de la région ouest-africaine, ce qui ne pouvait que favoriser ses exportations.

C) Des demandes solvables localisées sont-elles émergentes ?

La hausse de la demande en céréales dans les zones déficitaires est plus nette. Il s'agit d'une nouvelle demande solvable due à plusieurs facteurs :

1. L'exploitation des mines d'or au nord de Gorom provoque une croissance de la demande solvable en céréales, dans ces zones déficitaires.

2. La disparition de l'OFNACER crée un vide dans l'approvisionnement de ces zones qui est comblé par un nombre croissant de commerçants ou d'associations, d'où une tension sur les prix.
3. La hausse éphémère du revenu des éleveurs suite à la relance des exportations de bétail s'est traduite par une hausse de la demande solvable en céréales.

Toutefois, ces hausses de la demande solvable localisées ne doivent pas cacher que l'accès aux céréales est devenu plus difficile pour les catégories de populations à bas revenus, étant donné la hausse du prix des céréales et celle des coûts de transport.

D) L'appel d'offre de reconstitution du SNS

En 1996-97, le SNS a été reconstitué pour la première fois à partir du marché national. Etant donné les quantités demandées, cet appel d'offre a perturbé le marché et favorisé une flambée des prix dès le début de campagne.

En conclusion, parmi les composantes de la demande, il semble que la croissance des exportations de céréales vers les pays côtiers ait joué un rôle relatif plus important que les autres facteurs.

3.2. LES CHANGEMENTS DANS LES COMPORTEMENTS DES ACTEURS

Au-delà des composantes de l'offre et de la demande, un certain nombre de « changements institutionnels » jouent un rôle essentiel dans l'explication de la hausse des prix des céréales. Ces changements dans les « règles du jeu » se situent aussi bien au niveau des interventions de l'Etat que du comportement des acteurs privés. Ces changements ne sont d'ailleurs pas tous liés à la dévaluation et sont pour beaucoup d'entre eux antérieurs.

3.2.1. *Les consommateurs*

Au cours de l'enquête menée à Ouagadougou en avril 1997 dans le cadre de ce travail, tous les ménages mentionnent, face à la baisse de pouvoir d'achat, un ou plusieurs modes d'adaptation à la hausse du coût de leur approvisionnement alimentaire. Mais il est difficile de dater ces changements de pratique, car la baisse des revenus s'est effectuée sur une période assez longue, et les changements sont déjà engagés depuis plusieurs années avant la dévaluation.

Les adaptations portent aussi bien sur la diminution du nombre de repas, les substitutions alimentaires, le rôle de la restauration hors foyer, l'approvisionnement hors marché, un changement dans l'utilisation des revenus entre l'épargne et la consommation que sur la diversification des sources de revenus ; en fonction des niveaux de revenus, les ménages utilisent plus ou moins certains de ces modes d'adaptation.

La moitié des ménages enquêtés ne prépare qu'un seul repas par jour. Il s'agit d'un comportement nouveau ; on passe d'un repas à part entière pour le soir à un simple complément. Cette situation qui existait déjà depuis plusieurs années dans certaines familles s'accompagne d'une diminution de la qualité et de la quantité de ces compléments.

Les substitutions alimentaires ne s'analysent pas uniquement en termes d'élasticité prix ou revenus. L'acte de consommation n'est pas seulement lié au prix d'achat du produit. D'autres facteurs entrent en considération pour déterminer un « prix de revient » du plat qui intègre : le coût de l'énergie (combustible, mouture), le temps de préparation et de cuisson, les ingrédients, le rendement (rétrécissement de la viande de mouton, gonflement du maïs et du riz par rapport aux autres céréales). Compte tenu de ces facteurs il apparaît :

- que la substitution entre types de plats s'observe dans les familles très modestes (passage du riz au tô) ou encore dans des familles très aisées (disparition de plats festifs ou demandant des ingrédients spéciaux),
- que la substitution au sein des plats se fait en privilégiant les céréales au détriment de la qualité de la sauce qui l'accompagne,
- que la substitution au sein des sauces se fait en faveur du poisson fumé au détriment des viandes. Il en est de même avec la diminution de la consommation de poulet au profit de la viande de bœuf. On observera que malgré un prix au kg de la viande supérieur à celui du poisson, la substitution ne se fait pas en faveur du poisson, il en faut davantage pour faire un plat et l'approvisionnement est irrégulier.

La sécurité et la diversité de l'alimentation dépendent de plus en plus d'un approvisionnement en dehors du marché. Mais cet accès est très variable selon les catégories sociales. Les catégories aisées s'approvisionnent essentiellement sur le marché et sont moins reliées aux réseaux d'approvisionnement en nature dans lesquels les contraintes de redistribution sont fortes. L'attitude du repli les affranchit des obligations de solidarité. Les catégories intermédiaires sont celles qui mobilisent le mieux les liens hors marché et hors ville. Enfin, les catégories sociales placées en situation de forte précarité n'ont plus accès à ces réseaux hors marché, ne pouvant plus s'intégrer dans un système social basé sur les transferts réciproques.

Pour une large part des catégories de ménages, la crise n'a pas entraîné un mouvement de solidarité ; au contraire, les règles sociales basées sur le don contre-don s'érodent. Les populations pauvres sont exclues du marché et, maintenant, tendent à être exclues des pratiques de solidarité.

La diversification des activités est une source de sécurité en termes de revenus. Ces nouvelles activités prennent la forme d'un salariat péri-urbain, agricole ou pastorale ; souvent sous-payées pour une population jeune, ces activités sont précaires. En ville, la diversification passe par une multitude de pratiques telles que le petit commerce, le jardinage ou encore l'élevage. Mais toutes ces activités sont éphémères et ne permettent pas une quelconque accumulation.

3.2.2. Les producteurs

On observe un changement important dans le comportement des producteurs face au marché, du moins dans les zones potentiellement excédentaires. Ces derniers ne semblent plus disposés à brader leurs céréales. La hausse des prix des céréales s'explique comme un rattrapage de pouvoir d'achat pour les producteurs ; les prix des postes transport, santé, habillement ou engrais ont augmenté. Cette baisse de pouvoir d'achat a entraîné un changement de comportement de la part des producteurs face à la mise en marché. Ils sont passés d'une attitude « passive » à une attitude davantage « active » ; il en est ainsi dans la région de Bourasso. Ce changement de comportement est appuyé en partie par des organismes, tels que l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) ou

encore Afrique Verte qui mènent depuis plusieurs années des campagnes d'information dans les villages pour que les paysans ne bradent pas leurs céréales.

D'autre part, le pouvoir de négociation des producteurs se trouve renforcé par le fait que les commerçants sont en situation de concurrence accrue (les commerçants collectent désormais avec de gros camions qu'ils souhaitent remplir rapidement).

Toutefois, il semble trop tôt pour affirmer que ce changement dans le pouvoir de négociation des producteurs soit un phénomène durable.

Pendant environ un an, les producteurs de bétail ont été les principaux bénéficiaires de la hausse des prix du bétail ; dès 1995 les exportations ont ralenti, et en 1996 la hausse du prix des céréales a modifié les termes de l'échange bétail/céréales en défaveur des acheteurs nets de céréales. Au début 1997, la hausse des cours du bétail est circonscrite aux marchés côtiers, ce qui indiquerait un rééquilibrage dans la filière en faveur des commerçants.

3.2.3. Les commerçants

Les commerçants n'évoquent pas directement la libéralisation comme changement majeur dans le fonctionnement du marché céréalier. Ils insistent sur l'apparition de « nouveaux entrants » sur le marché tels que des commerçants des zones urbaines qui viennent directement s'approvisionner avec leur camion, des commerçants locaux ou des producteurs qui se mettent à collecter des céréales ou encore des organisations comme l'UPA, Afrique verte ou les banques de céréales et sur une modification dans le mode d'achat des céréales ; les commerçants achètent en fonction de la demande immédiate.

Mais l'augmentation du nombre d'acteurs est limitée par le manque de crédit, car les prix ayant augmenté, le besoin de liquidités pour l'acquisition de céréales est plus grand. Le pouvoir des grands commerçants sera-t-il de ce fait, renforcé ? Cela reste une question.

Le circuit de distribution des intrants alimentaires animaux est en essor à partir d'oligopoles privés en lien avec les centres publics de production. Aussi la hausse des prix de ces produits s'explique-t-elle autant par la dynamique actuelle de ce commerce que par les effets de la dévaluation.

L'ampleur de la hausse des prix du bétail dépend aussi de la configuration des relations propre à chaque marché. Elles ont d'abord favorisé les éleveurs sur les marchés de production sahéliens, alors que sur les marchés de consommation et de biens divers, les commerçants sont restés avantagés.

3.2.4. L'Etat

Les interventions de l'Etat ont modifié le contexte institutionnel. En premier lieu, le gouvernement Burkinabè a pris un ensemble de mesures sectorielles : la libéralisation des prix, la suppression de l'OFNACER, le changement dans la pratique de reconstitution du SNS (appels d'offre par grandes quantités à la fois), la libéralisation du prix des intrants, la restructuration de la filière coton. Ces mesures sectorielles s'inscrivent dans une série de mesures davantage macro-économiques liées aux ajustements structurels. Toutes ces mesures y compris celle de la dévaluation se sédimentent et contribuent à modifier les règles du jeu.

4. LES IMPLICATIONS POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Les implications pour la sécurité alimentaire peuvent s'appréhender à deux niveaux . Le premier concerne les changements induits par cette hausse des prix sur la sécurité alimentaire à court terme des ménages et des politiques d'aide qui peuvent y répondre. Le second concerne l'impact de la hausse des prix sur l'intensification de la culture céréalière ou d'autres spéculations ; c'est une question de sécurité alimentaire à long terme. Chacune de ces implications comporte une adaptation des systèmes d'information.

4.1. SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE A COURT TERME

Les enquêtes confirment que l'on est passé d'une problématique de la disponibilité de l'offre à une problématique de l'accès au marché. Cet accès est devenu plus difficile pour les producteurs acheteurs nets de céréales et les ménages urbains.

Ainsi, la hausse des prix renforce l'exclusion des pauvres du marché et les changements institutionnels liés tendent à créer une nouvelle exclusion, celle des pratiques de solidarité. La marge de manœuvre des catégories pauvres se rétrécit.

Les politiques d'aide en faveur des populations pauvres en zones urbaines sont de ce fait questionnées. Le Food for Work est une intervention d'urgence qui offre certains avantages, mais qui ne permet pas aux bénéficiaires de reconstruire une stratégie de vie. Ces opérations ne permettent pas de démarrer des mouvements d'acquisition de revenus et ne vont pas dans le sens de la sécurisation alimentaire. Les autres programmes tels que les micro-crédits, programmes d'appui aux petits métiers, créations de petits revenus permettent à certaines catégories de populations ou certains acteurs d'obtenir des revenus complémentaires mais n'entraînent pas d'investissement dans l'activité. Par ailleurs, ces programmes, faute d'information suffisante, ne touchent que les populations qui ont la capacité de pouvoir répondre à ces incitations et excluent ceux qui sont en situation de forte précarité. Si une politique de sécurité alimentaire peut se définir comme ayant la capacité à développer une stratégie d'acquisition de revenu minimum, alors il est nécessaire d'imaginer d'autres instruments que ceux utilisés jusqu'à présent.

Les systèmes d'information permettent-ils de suivre ces changements ? Permettent-ils de suivre les comportements des ménages en zone urbaine ? Il semble qu'actuellement on soit encore principalement focalisé sur le suivi des zones rurales.

La question de la sécurité alimentaire à court terme revêt aussi la question du commerce régional. Les paragraphes précédents ont montré que le marché régional en Afrique de l'ouest se développe. Pourtant, les informations quantitatives mesurant ces volumes restent encore peu fiables et surtout non systématiques. Elles ne se retrouvent que sous forme d'estimations grossières dans les bilans céréaliers. Il en est de même pour les prix à l'échelle de la région, et les disponibilités en céréales au sein des pays et entre les pays.

Enfin, l'acquisition d'informations sur les prix des céréales sur les marchés reste une donnée fondamentale qu'il faut maintenir. L'analyse a montré que cet indicateur « prix » permettait de diagnostiquer en partie l'état du marché céréalier. Il en est de même avec les enquêtes nouvelles menées par le SIM sur les comportements des commerçants, utiles pour la compréhension du

fonctionnement du marché céréalier. Par contre, les quantités effectivement échangées sur le marché ne sont pas connues. Cette information supplémentaire donnerait davantage de sens pour l'interprétation des prix observés et permettrait de mieux suivre les flux de céréales.

4.2. SUR LA QUESTION DE L'INTENSIFICATION ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE

L'augmentation des prix a-t-elle atteint un palier « durable sur quelques années » qui permettrait d'enclencher le fameux cercle vertueux de l'intensification qui devrait conduire à une baisse progressive des prix à la consommation ? Pour l'instant la réponse est plutôt négative, car la crainte des risques demeure pour la majorité des producteurs. Ils ne vivent pas la situation actuelle comme stabilisée. Si un palier est franchi, ce n'est que pour une certaine catégorie de producteurs, car une majorité d'entre eux sont des acheteurs nets de céréales et à ce titre, affectés par la hausse des prix des céréales. Ces acteurs développent en premier lieu des stratégies de sécurisation de leur alimentation, de leurs revenus et de leurs capacités de production, et n'entrent pas dans une logique d'accumulation.

Cette question de l'intensification revêt notamment trois aspects : une question de coûts des intrants, une question foncière, et une question plus institutionnelle qui est le degré d'incertitude. Les enquêtes auprès des producteurs indiquent des incertitudes qui portent sur des éléments qui se jouent soit :

- en dehors du marché physique : le pouvoir d'achat, le niveau général des prix, le foncier, l'accès au crédit,
- sur ce marché : les termes de l'échange entre céréales, coton et bétail, les rapports entre les agents, l'accès aux intrants.

Actuellement rien ne permet d'affirmer que ces contraintes seront levées par les mesures annoncées de politique économique. D'autres logiques comme celle de l'extensification, des réaménagements entre différentes cultures sont envisageables.

Sur un plan davantage structurel, les systèmes d'information devraient permettre de mieux comprendre les comportements des producteurs dans leur mise en marché. Les bilans céréaliers sont nécessaires mais pourraient être complétés par des analyses en termes de comportements.

5. CONCLUSION

Pour caractériser la hausse des prix, on retient les facteurs suivants :

- L'interdépendance des prix des céréales : une hausse ponctuelle du prix du sorgho, une hausse des coûts de production du maïs se répercutent sur les prix des autres céréales. Prix des biens échangeables et non échangeables sont en fait très interdépendants.
- Une intégration limitée des marchés des céréales et du bétail, signalée par des niveaux de hausse et des rythmes d'évolution des prix différents.
- Le constat d'une intégration de fait du Burkina à la sous-région, pour les flux commerciaux de céréales et de bétail.

La revue des facteurs explicatifs de la hausse des prix des céréales nous amène à plusieurs conclusions. Tout d'abord, cette hausse est la résultante d'un ensemble de facteurs. Aucun élément n'a eu suffisamment d'importance pour expliquer à lui seul un mouvement de hausse des prix des céréales. Toutefois, dans cet ensemble de causes une hiérarchisation peut-être avancée. Concernant l'offre, les changements provenant de la restructuration de la filière coton ont eu un impact marqué sur la mise en marché des céréales. Concernant la demande, les exportations croissantes vers les pays côtiers semblent constituer une cause majeure. Enfin, le palier à la hausse des prix observé peut aussi s'interpréter comme un nouveau « palier de négociation » de la part des producteurs ; ces derniers modifient les règles du jeu de l'échange. La redéfinition en cours des rapports des agents se situe à plusieurs niveaux. De nouvelles règles sont affichées avec l'apparition de groupements professionnels, de comités de concertation réunissant des représentants de l'administration, des bailleurs de fonds et des professionnels du secteur de l'élevage. Des initiatives professionnelles dans la filière coton constituent un mouvement moins formel mais plus conséquent, ayant par exemple des effets indirects sur la mise en marché des céréales.

Les stratégies de sécurisation ont pu favoriser le jeu du marché (par spéculation, rétention), ou au contraire jouer davantage en dehors du marché (l'exclusion du marché entraîne une hausse de l'auto-consommation, un approvisionnement "hors marché" des citadins, c'est un aspect du "rétrécissement" du marché, etc.).

On retient que l'effet de la dévaluation s'est fait sentir plus tardivement sur les céréales que sur le bétail. La hausse des prix du bétail semble relever de deux causes principales. La protection douanière mise en place en Côte d'Ivoire, contre les viandes extra-africaines, a pris effet en 1993 en relançant le flux des exportations de bétail. La dévaluation s'est ensuite ajoutée à cette incitation pour accroître la compétitivité du bétail sahélien, particulièrement au Ghana ; les demandes côtières concurrentes ont provoqué une nette hausse des prix. Cependant, les exportations ont une progression limitée depuis 1995. La demande nationale stagne à cause du pouvoir d'achat en baisse, et les contraintes sur l'offre de bétail extensif, majoritaire, sont extérieures au marché.

BIBLIOGRAPHIE

Boughton D., Reardon T. (1997), « Will promotion of coarse grain processing turn the tide for traditional cereals in the Sahel ? Recent empirical evidence from Mali », Food Policy, Vol. 22 , N° 4, pp. 307-316, Great Britain.

INSD (1995), « Notes rapides sur les prix à la consommation du Burkina Faso en 1995 », Institut National de la Statistique et de la démographie Ouagadougou, Burkina Faso.

INSD (1996), « Notes rapides sur les prix à la consommation du Burkina Faso en 1996 », Institut National de la Statistique et de la démographie Ouagadougou, Burkina Faso.

Kelly V., Reardon T., Diagana B., Fall A.A. (1995), « Impacts of devaluation on Senegalese households» :«policy implications » Food Policy vol. 20. N°4 pp. 299-313, Great Britain.

Leenhardt B., Massuyeau B. (1995), « La hausse des prix en zone franc en 1994 », Caisse Française de Développement, Paris, mars.

Système d'information sur les marchés (SIM), « Annuaire des prix des céréales, 1995 », Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Ouagadougou, Burkina Faso, avril 1996.

Système d'information sur les marchés (SIM), « Enquête sur les prix des céréales dans l'ouest et le nord du Burkina Faso », Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Ouagadougou, Burkina Faso, février 1996.

Singaré K., Camara Y., Reardon T., Teme B., Sanogo O.(1997), « La consommation alimentaire à domicile des Bamakois avant et après la dévaluation du franc CFA», Bulletin de synthèse programme PRISAS/Institut du Sahel, Bamako, Mali, mai.

Tefft J., Yade M., Chouin A. (1996), « Evolution des prix relatifs et des effets sur les revenus et la sécurité alimentaire suite à la dévaluation du franc CFA : synthèse », PRISAS/Institut du Sahel, Bamako, Mali, novembre.

Toe M. D., Belemkoabga L. (1995), « La ménagère face à la dévaluation », Journée africaine de la statistique, Concours interne de la meilleure étude statistique, économique ou démographique, Ouagadougou, Burkina Faso.

Van Helden W., Van Ufford P. (1994), « Une étude sur la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'ouest », Department of Human Geography, Faculty of Environmental Sciences, University of Amsterdam, The Netherlands.

Van Iterson T., Leemhuis-de-Regt E . (1996), « Rapport de mission portant sur la nutrition au Burkina Faso, 26 février au 12 mars 1996 », Ambassade des Pays Bas, Ouagadougou, Burkina Faso.

Zigani L., Traoré K. (1996), « Rapport de mission du 24 au 30 novembre sur la situation du marché céréalier en ce début de la campagne agricole 96/97 dans certaines zones excédentaires et déficitaires du Burkina Faso », SIM-SONAGESS, Ouagadougou, Burkina Faso, décembre.